



Être diplômé de l'enseignement supérieur, un atout pour entrer dans la vie active

Julien Calmand, Pierre Hallier

► To cite this version:

Julien Calmand, Pierre Hallier. Être diplômé de l'enseignement supérieur, un atout pour entrer dans la vie active. Céreq Bref, 2008, 253, pp.4. hal-03447133

HAL Id: hal-03447133

<https://hal.science/hal-03447133>

Submitted on 24 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bref

Être **diplômé** de l'**enseignement supérieur**, un atout pour entrer dans la vie active

Posséder un diplôme de l'enseignement supérieur demeure un atout certain pour entrer sur le marché du travail. Sans être insensibles aux aléas conjoncturels, les diplômés du supérieur sont loin de connaître les difficultés des autres débutants. Tous ne sont toutefois pas logés à la même enseigne. À niveau de diplôme équivalent, ceux issus de filières professionnelles entrent dans la vie active dans de meilleures conditions que les diplômés de filières générales. De même, les jeunes issus de spécialités industrielles ou scientifiques s'insèrent plus aisément que ceux issus de spécialités tertiaires ou de sciences humaines. Par ailleurs, les jeunes qui quittent l'enseignement supérieur, et notamment une filière générale, sans y avoir obtenu de diplôme sont plutôt en difficulté. Beaucoup ont d'ailleurs repris des études ou entamé une formation trois ans après avoir quitté le système éducatif.

365 000 jeunes sont sortis de l'enseignement supérieur en 2004. Ces jeunes ont effectué leurs études dans un contexte où l'enseignement supérieur était en pleine mutation. En effet, depuis 1999 et la conférence ministérielle de Bologne, améliorer l'efficacité du système d'enseignement supérieur pour développer « l'économie de la connaissance » est devenu une priorité de l'Union européenne. Dans ce cadre, le système LMD (licence-master-doctorat) a été mis en place afin d'harmoniser les diplômes en Europe. La génération des jeunes qui ont quitté le système éducatif en 2004 (cf. encadré page 4) a été témoin des prémices du LMD sans pour autant être encore directement concernée. En revanche, elle a largement bénéficié des initiatives des pouvoirs publics pour structurer l'ensemble du système de formation supérieur autour de la professionnalisation des diplômés afin de renforcer l'efficacité de l'enseignement supérieur.

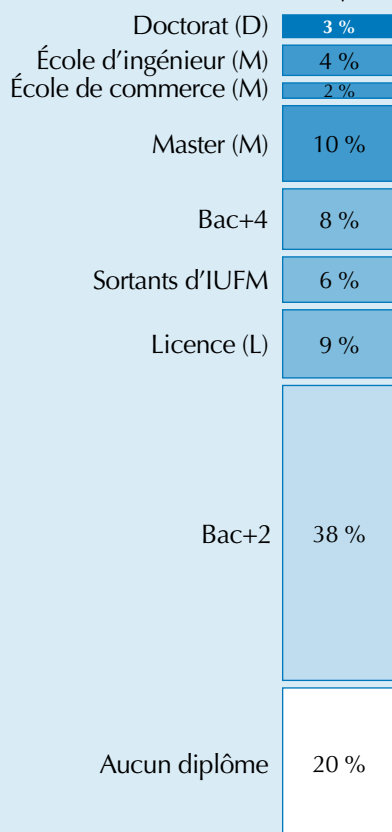
Depuis une dizaine d'années, la proportion de jeunes qui, au sein d'une génération, effectuent des études supérieures se maintient autour de 50 %, suivant en cela la stagnation de la proportion de bacheliers. Avec le LMD, obtenir un diplôme de niveau L (bac+3) est présenté comme un premier seuil ; cependant, plus de la moitié des jeunes qui effectuent des études supérieures entrent sur le marché du travail sans l'avoir atteint. La professionnalisation de l'enseignement supérieur engagée depuis plusieurs années se concrétise principalement au niveau L avec le développement des licences professionnelles. Ainsi, 30 % des jeunes entrés dans la vie active en 2004 avec un diplôme de niveau L (hors jeunes issus d'un IUFM) avaient obtenu une licence professionnelle. Par ailleurs, le nombre d'étudiants qui arrêtent leurs études simplement titulaires d'un DEUG est marginal depuis plusieurs années déjà. La mise en place du LMD au niveau M (bac+5) s'annonce moins évidente. 19 % des jeunes qui ont quitté l'enseignement supérieur en 2004 avaient atteint au moins ce niveau, un tiers d'entre eux étant issus d'une école de commerce ou d'ingénieurs. Mais 8 % des jeunes sortis du supérieur n'étaient détenteurs que d'un diplôme de niveau bac+4. Cette proportion ne devrait guère diminuer en raison du maintien des processus de sélection à l'entrée en bac+5.

Une insertion toujours difficile pour les jeunes qui quittent l'enseignement supérieur sans diplôme

75 000 jeunes de la Génération 2004 ont poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur mais sans y obtenir de diplôme. Ces jeunes, qui représentent un cinquième des étudiants issus de l'enseignement supérieur (cf. graphique page 2), connaissent, comme leurs prédécesseurs de la Génération 1998, des difficultés importantes d'insertion professionnelle. La légère amélioration de la conjoncture autour des années 2003-2004 n'a pas changé significativement leur sort. Ceux qui ont le plus de mal à s'insérer sont les 60 % de non-diplômés de l'enseignement supérieur qui ont échoué à un DEUG. En fin de troisième année de vie active, leur salaire net médian est proche du SMIC, seuls 51 % ont un emploi à durée indéterminée et 17 % sont au chômage, soit 5 points de plus que leurs homologues de la Génération 1998. Mais ces derniers avaient largement bénéficié des emplois aidés et la disparition des emplois-jeunes a, de fait, supprimé cette opportunité d'emploi transitoire. Face à une insertion difficile, 20 % des jeunes de la Génération 2004 ayant échoué à un DEUG sont, en fin de troisième ●●●

■ Niveau de diplôme des jeunes issus de l'enseignement supérieur

Plus haut diplôme de l'enseignement supérieur obtenu par les jeunes de la Génération 2004



Source : enquête « Génération 2004 », Céreq. Données provisoires.

... année de vie active, de nouveau en formation. 75 % d'entre eux ont cette fois opté pour un BTS. Au final, seuls 65 % des non-diplômés de l'enseignement supérieur ayant échoué à un DEUG travaillent en fin de troisième année de vie active.

Il semble plus aisé de valoriser un passage dans l'enseignement supérieur professionnel court même s'il n'est pas validé par un BTS ou un DUT. Ainsi, près de 80 % des jeunes sortis non diplômés d'un BTS ou d'un DUT ont un emploi en fin de troisième année de vie active, et leur niveau de rémunération est supérieur à celui des bacheliers qui n'ont pas poursuivi leurs études dans le supérieur mais aussi de ceux qui ont échoué en DEUG.

Des jeunes moins exposés mais toutefois sensibles à la conjoncture

points supérieur à celui de leurs aînés de la Génération 1998. Alors que la précarisation du travail est devenue un thème majeur dans le débat public, la proportion de débutants en contrat à durée déterminée s'est, d'une génération à l'autre, stabilisée à un peu plus d'un sur cinq. La proportion de diplômés du supérieur qui accède au statut de cadre ou profession intermédiaire n'a, elle, guère évolué entre les Générations 2004 et 1998. Le salaire net médian, en euros constants, a en revanche baissé pour les diplômés ayant au moins une licence.

Au cours de la dernière décennie, l'offre de formation professionnelle s'est fortement accrue dans l'enseignement supérieur. Souvent créées pour répondre aux besoins du marché du travail, les nouvelles filières ont généralement pour spécificités de comporter des stages en entreprises afin de familiariser les jeunes avec le monde du travail. Plus sélectives, elles font une place plus importante aux projets professionnels des jeunes. Bien que le clivage entre formations professionnelles et générales tende à s'estomper, il existe encore une concurrence entre ces deux voies. Les jeunes de la Génération 2004 issus de filières professionnelles sont entrés sur le marché du travail dans de meilleures conditions. En fin de troisième année de vie active, ils sont plus nombreux à avoir un emploi et sont mieux rémunérés.

Bac+2, bac+3, des conditions d'insertion très variables

En France, les formations professionnelles de niveau bac+2 se maintiennent malgré la mise en place du LMD et ont, de fait, une position ambiguë au sein de ce nouveau système. Ainsi, les formations paramédicales et sociales durent trois ans mais sont toujours considérées comme étant de niveau bac+2. Par ailleurs, les titulaires d'un BTS ou d'un DUT sont de plus en plus nombreux à poursuivre leurs études, notamment en licence professionnelle. Pour autant, cela n'a pas encore significativement diminué le nombre total de jeunes qui quittent le système éducatif avec un diplôme de niveau bac+2. En fait, jusqu'au niveau L, il existe une grande diversité de formations, mêlant filières générales et professionnelles, bac+2 et bac+3, et les conditions d'entrée sur le marché du travail des diplômés sont très variables à ces niveaux.

Globalement, les titulaires d'une licence semblent s'insérer plutôt bien. Leur taux de chômage est de 7 % en fin de troisième année de vie active. Mais tous ne sont pas logés à la même enseigne. Ainsi, ceux issus de filières Lettres, Sciences humaines (LSH) sont dans une situation bien moins favorable, avec un taux de chômage de 13 %, supérieur de quatre points à celui de leurs homologues de la Génération 1998. Qui plus est, ils sont les diplômés de l'enseignement supérieur les moins bien rémunérés. Face à ces difficultés, trois ans après avoir quitté les bancs de l'université, ils sont nom-

LMD • Architecture
des études supérieures articulée autour de trois niveaux : la licence (trois ans d'études), le master (cinq ans d'études), et le doctorat obtenu après un travail de recherche d'au moins trois ans et la soutenance d'une thèse.

Les jeunes qui sortent diplômés de l'enseignement supérieur sont moins exposés aux aléas de la conjoncture. Ils n'y sont pas pour autant insensibles. En fin de troisième année de vie active, 7 % des diplômés du supérieur de la Génération 2004 sont au chômage, un taux inférieur de moitié à celui de l'ensemble de leur génération. De plus, ce taux est de deux points inférieur à celui de leurs prédécesseurs de la Génération 2001 et de deux

■ Les bacheliers non diplômés de l'enseignement supérieur

En fin de troisième année de vie active	Taux de chômage (en %)	Taux de retour en formation* (en %)	Salaire net médian (en euros)	Répartition (en %)
Jeunes sortis non diplômés de BTS ou DUT après un bac...				
Général	12	17	1 300	16
Technologique	16	12	1 220	58
Professionnel	10	5	1 300	26
(28 100 jeunes dans la Génération 2004)				
Jeunes sortis non diplômés de DEUG après un bac...				
Général	15	29	1 200	62
Technologique	20	24	1 160	29
Professionnel	21	11	1 100	9
(46 200 jeunes dans la Génération 2004)				
Jeunes n'ayant pas poursuivi dans le supérieur, mais titulaires d'un bac...				
Général	13	44	1 110	9
Technologique	15	29	1 130	25
Professionnel	11	8	1 230	66
(88 400 jeunes dans la Génération 2004)				

* En reprise d'études, formation hors emploi, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
Source : enquête « Génération 2004 », Céreq. Données provisoires.

breux à avoir repris des études ou entamé un autre type de formation.

Les diplômés de filières professionnelles de niveau bac+2 ont, eux, un réel avantage sur le marché du travail par rapport à leurs homologues issus de formations générales. Ainsi, les titulaires d'un BTS ou DUT tertiaire sont dans l'ensemble moins touchés par le chômage que les détenteurs d'un DEUG, mais aussi d'une licence en LSH. Les titulaires d'un DUT et d'un BTS industriel accèdent souvent à leur premier emploi via l'intérim. Mais si ce dernier est souvent associé à la précarité, il représente toutefois pour ces jeunes un véritable tremplin qui leur permet de commencer à travailler relativement rapidement. En fin de troisième année de vie active, les titulaires d'un BTS, qu'il soit tertiaire ou industriel, sont mieux rémunérés que les jeunes ayant un DEUG. Les titulaires d'un DUT sont même mieux rémunérés que les jeunes ayant choisi de poursuivre en licence générale.

Les diplômés de formation professionnelle conduisant à des professions réglementées ne souffrent presque pas du chômage trois années après leur entrée dans la vie active. Les jeunes issus des IUFM, filières professionnelles qui préparent à un emploi dans le secteur public en cas de réussite à un concours, n'ont aucune difficulté pour s'insérer. De même, les jeunes venant des filières de la Santé ou du Social de niveau bac+2, dont le nombre a augmenté de façon importante et continue pour répondre au fort développement des besoins dans ces secteurs, s'insèrent en majorité sans difficulté. Très bien rémunérés dès leur premier emploi, trois quarts d'entre eux occupent un emploi à durée indéterminée en fin de troisième année de vie active.

Depuis leur création en 1999, les licences professionnelles se sont considérablement développées. On en compte désormais plus de 1 600. Elles constituent une opportunité pour les étudiants de DUT, mais aussi de BTS, de poursuivre leurs études dans une filière professionnelle validée *in fine* au niveau L. 55 % des jeunes de la Génération 2004 ayant une licence professionnelle viennent d'ailleurs de BTS. En fin de troisième année de vie active, les

détenteurs d'une licence professionnelle sont dans une situation relativement favorable. Plus des trois quarts ont un emploi à durée indéterminée. Ils sont moins touchés par le chômage que les titulaires d'une licence ou d'une maîtrise. Ils sont mieux rémunérés que les détenteurs d'une licence générale. Ils sont également mieux rémunérés que les jeunes ayant une maîtrise en LSH, mais sont aussi plus souvent cadres ou exercent plus souvent une profession intermédiaire.

Le bac+5, sésame pour l'accès aux emplois très qualifiés

Depuis de nombreuses années déjà, les diplômés d'école de commerce ou d'ingénieurs apparaissent relativement protégés sur le marché du travail. Ceux de la Génération 2004 confirment cette tendance. Ils sont parmi les diplômés du supérieur qui se stabilisent le plus aisément sur le marché du travail. Plus de la moitié accèdent à un emploi à durée indéterminée dès leur première embauche. En fin de troisième année de vie active, leur taux de chômage ne dépasse pas 5 %. Globalement, ils perçoivent un salaire net médian élevé. De plus, ils paraissent très satisfaits de leur situation : 82 % disent se réaliser professionnellement.

Dans une moindre mesure, l'insertion est aussi favorable pour les jeunes ayant un bac+5, ou master selon la terminologie LMD. En fin de troisième année de vie active, ils ont plus souvent un emploi à durée indéterminée et sont mieux rémunérés que

BTS • brevet de technicien supérieur
DEA • diplôme d'études approfondies
DESS • diplôme d'études supérieures spécialisées
DEUG • diplôme d'études universitaires générales
DUT • diplôme universitaire de technologie
IUFM • institut universitaire de formation des maîtres
LSH • Lettres, Sciences humaines
MST • Mathématiques, Sciences, Techniques

■ D'une génération à l'autre, chômage et salaire après trois ans de vie active

En fin de troisième année de vie active ►		Taux de chômage		Salaire net médian, primes incluses	
		Génération 1998	Génération 2004	Génération 1998	Génération 2004
		(en %)	(en %)	(en euros constants de 2004)	(en euros constants de 2004)
DEUG	LSH	10	12	1 150	1 250
	MST	6	10	ns	ns
Bac+2 de la Santé ou du Social		2	2	1 560	1 600
BTS	Tertiaire	6	9	1 270	1 280
	Industriel	4	6	1 380	1 410
DUT	Tertiaire	5	9	1 280	1 350
	Industriel	4	7	1 470	1 470
Autres bac+2		10	14	1 280	1 300
Licence (L)	LSH	9	13	1 270	1 260
	MST	6	5	1 520	1 400
Licence professionnelle (L)	Tertiaire	nd	7	nd	1 500
	Industrielle	nd	4	nd	1 520
Concours IUFM	Réussi	1	0	1 640	1 590
	Échoué	5	6	1 340	1 240
Bac+4	LSH	9	11	1 560	1 500
	MST	6	9	1 680	1 630
Master (M) recherche	LSH	7	8	1 700	1 600
	MST	5	6	ns	1 800
Master (M) professionnel	LSH	6	6	1 830	1 770
	MST	5	8	2 020	1 920
École de Commerce		3	5	2 490	2 350
École d'ingénieurs		3	3	2 320	2 170
Autres bac + 5		4	2	1 990	2 000
Doctorat (D)	LSH	10	11	2 120	2 000
	MST	5	10	2 200	2 000
	Médecine	1	3	2 290	2 570
Ensemble		5	7	1 520	1 500

nd : données non déterminées, les licences professionnelles n'existant pas en 1998. ns : données non significatives.
Sources : enquêtes « Génération 1998 » et « Génération 2004 » (données provisoires), Céreq.

les titulaires d'une licence ou d'une maîtrise. En proportion, ils sont deux fois plus nombreux que les titulaires d'une maîtrise et quatre fois plus nombreux que les titulaires d'une licence à être cadres. L'insertion professionnelle des détenteurs d'un master n'est toutefois pas tout à fait de même nature selon leur filière et leur spécialité de formation.

En fin de troisième année de vie active, plus d'un tiers des diplômés d'un master recherche (ou DEA) ont un emploi public, soit nettement plus que les autres diplômés de niveau bac+5. Les titulaires d'un master professionnel (DESS) ont eux un salaire médian supérieur d'au moins 5 % à celui des débutants ayant un master recherche. Ces jeunes venant de filière professionnelle semblent s'insérer globalement mieux que ceux issus de filière générale. La spécialité de la formation a aussi un impact sur l'insertion. En fin de troisième année de vie active, les diplômés d'un master recherche Mathématiques, Sciences, Techniques (MST) sont aussi nombreux que les diplômés d'un master recherche LSH à avoir un emploi stable (environ 70 %), mais ils sont moins touchés par le chômage, sont plus souvent cadres et perçoivent un salaire net médian supérieur de 10 %. Pour les masters professionnels, les différences selon la spécialité sont moins nettes, à une exception près : le taux de chômage des jeunes issus de MST (8 %) est légèrement supérieur à celui de jeunes issus de LSH (6 %).

Des difficultés d'insertion qui perdurent pour les docteurs

Au fil des générations, l'insertion des docteurs apparaît toujours aussi hétérogène. Les docteurs en médecine s'insèrent dans de bonnes conditions car leur profession est réglementée. En revanche les autres docteurs de la Génération 2004 sont, comme leurs homologues de la Génération 2001, confrontés à un taux de chômage assez élevé, aux environs de 10 %, en fin de troisième année de vie active. Ce taux de chômage a nettement augmenté depuis la Génération 1998. Si les docteurs en LSH de la Génération 2004 s'insèrent beaucoup mieux que ceux de la Génération 2001, les docteurs en Chimie ont toujours de grandes difficultés à s'insérer et à se stabiliser dans l'emploi.

De génération en génération, la proportion de docteurs ayant un emploi à durée indéterminée trois ans après avoir soutenu leur thèse n'a cessé de diminuer. Elle n'est que de 65 % pour la Génération 2004. La multiplication des stages post-doctoraux et des financements de la recherche sur contrats de droits privés joue un rôle important dans ce phénomène. Ainsi, plus de la moitié des docteurs en Sciences naturelles sont en contrat à durée déterminée.

Posséder un diplôme de l'enseignement supérieur demeure un atout certain pour entrer sur le marché du travail. Sans être insensibles aux aléas

L'enquête « Génération 2004 »

Au printemps 2007, dans le cadre d'une enquête intitulée « Génération 2004 », le Céreq a interrogé 65 000 jeunes de tous niveaux de formation parmi les 705 000 sortis pour la première fois de formation initiale en 2004. Les résultats présentés dans ce *Bref* sont issus de l'exploitation d'un échantillon de 35 000 individus interrogés dans le cadre de « Génération 2004 », 30 000 autres individus ayant été interrogés pour répondre à des demandes spécifiques de régions et de ministères.

Ces résultats s'appuient également sur d'autres enquêtes de même type menées par le Céreq et sur des traitements réalisés sur des populations comparables d'une génération à l'autre. L'enquête « Génération 2004 » fait en effet suite aux enquêtes « Génération 1992 », « Génération 1998 » et « Génération 2001 » menées auprès des jeunes sortis de formation initiale en 1992, en 1998 et 2001. Elle poursuit le même objectif : analyser les premières années de vie active des jeunes. À l'instar de l'enquête « Génération 1998 », « Génération 2004 » permettra de suivre le parcours d'insertion des jeunes durant au moins sept ans.

conjoncturels, les diplômés du supérieur sont loin de connaître les difficultés des autres débutants. Trois ans après la fin de leurs études, près de 90 % ont un emploi et, dans plus de 70 % des cas, il s'agit d'un emploi à durée indéterminée. C'est respectivement 20 et 10 points de plus que pour les jeunes ayant au plus un baccalauréat. De même, si les diplômés du supérieur ont, d'une génération à l'autre, connu une légère baisse de leur pouvoir d'achat, leur niveau de rémunération reste bien supérieur à celui des jeunes issus de l'enseignement secondaire. Des clivages apparaissent toutefois parmi les diplômés du supérieur. 75 % d'entre eux sont issus de filières professionnelles et, à niveau de diplôme équivalent, entrent dans la vie active dans de meilleures conditions que les diplômés de filières générales. De même, les jeunes issus de spécialités industrielles ou scientifiques s'insèrent plus aisément que ceux issus de spécialités tertiaires ou de sciences humaines.

La licence tend à devenir le premier niveau de diplôme du supérieur reconnu dans l'espace européen. La mise en place du LMD pourrait supposer qu'un des principaux enjeux du système éducatif serait d'amener un plus grand nombre de jeunes au niveau bac+3. Pour autant, dans le système éducatif français, l'enjeu majeur reste de faire en sorte que moins de jeunes quittent l'enseignement supérieur sans diplôme mais obtiennent au minimum un bac+2 professionnel. D'autant que, globalement, les détenteurs d'un diplôme de ce type débutent leur parcours professionnel dans de bonnes conditions.

Julien Calmand et Pierre Hallier (Céreq).

Ce numéro de *Bref* s'accompagne d'un supplément disponible au format électronique sur le site internet du Céreq, www.cereq.fr, dans lequel sont présentées de façon plus détaillée les principales données concernant l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur de la Génération 2004.

À lire également...

- *Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture*, O. Joseph, A. Lopez, F. Ryk, *Bref*, n° 248, Céreq, janvier 2008.
- *Génération 2001. S'insérer lorsque la conjoncture se dégrade*, N. Marchal, M. Molinari-Perrier, J.-C. Sigot, *Bref*, n° 146, Céreq, septembre 2006.
- *Objectif 50 % d'une génération diplômée de l'enseignement supérieur*, B. Legendre, J.-J. Maillard, Rapport pour le Haut comité éducation-économie-emploi, La Documentation française, 2006.
- *2001-2004 : les sortants de l'enseignement supérieur face au marché du travail*, J.-F. Giret, M. Molinari-Perrier et S. Moullet, NEF, n° 21, Céreq, mars 2006.

ISSN - 0758 1858

Céreq

Direction de la publication : Michel Quéré. Rédaction : Isabelle Bonal. Commission paritaire n° 1063 ADEP. Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source. Dépôt légal n° 49-459.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications

10, place de la Joliette,
BP 21321,
13567 Marseille cedex 02.
Tél. 04 91 13 28 28.
Fax 04 91 13 28 80.
www.cereq.fr
Imprimé par le Céreq